

Image not found or type unknown



vente d un bien familiaie

Par **zf**, le **23/10/2019** à **16:42**

bonjour nous sommes une famille de 5 garçons et 2 filles mon pere est decede en 1990 et ma mere est decede depuis le 05 /03 /2018 mes parents ont laisser une maison a setif et nous voudrions la vendre mais mes soeurs si oppose (c est mes soeurs qui en profite de la maison) a l epoque tous le monde etait d accord pour vendre .a l epoque il m on tous donner leur accord par le consulat de lyon maintenant qu on a trouver un acheteur ils s oppose quel solution nous avons pour vendre cette maison que nous ne profitons jamais merci pour votre reponse

Par **Visiteur**, le **23/10/2019** à **19:04**

Bonjour

Je pense que cette affaire dépend du droit Algérien et vous conseille de trouver un avocat ou un notaire spécialisé.